

L'Adresse—M. Cassidy

Gagnon	Martin	Ricard
Gravel	Mazankowski	Riis
Halliday	McCuish	Scott
Hardey	McKenzie	(Hamilton—Wentworth)
Hawkes	McKinnon	Sparrow
Heap	Mitchell	Taylor
Hnatyshyn	Mitges	Thacker
Hockin	Murphy	Towers
Hovdebo	Nicholson	Tremblay
Howie	(Niagara Falls)	(Lotbinière)
James	Nickerson	Vézina
Jepson	Nowlan	Warner
Jourdenais	Nystrom	Weiner
Keeper	Parry	Wilson
Kempling	Pennock	(Etobicoke Centre)
Kindy	Peterson	Young—87
La Salle	Plamondon	
Leblanc	Porter	
Lesick	Redway	
Lewis	Reid	
Malone	Reimer	

● (1200)

M. le Président: Je déclare la motion rejetée. Je donne la parole au député d'Ottawa-Centre.

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter et à souligner surtout le fait que pour la première fois de notre histoire, le président de la Chambre est vraiment le choix de tous les députés et non celui du gouvernement au pouvoir. Selon moi, il incombe à nous tous de tenter de redonner à la Chambre sa dignité et son esprit de détermination. Pour ma part, je partage ce sentiment de responsabilité. Je crois que nous pouvons rétablir la dignité de la Chambre sans pour cela empêcher le Parlement de demander des comptes au gouvernement et de s'assurer que les trois partis expriment leurs opinions divergentes.

Je tiens à dire que je déplore le genre de tactiques dont nous venons d'être témoins à la Chambre, car elles sont incompréhensibles pour les Canadiens moyens, et si ces derniers pouvaient comprendre ce sur quoi nous avons gaspillé une demi-heure, ils jugeraient ces tactiques puérides et avilissantes.

Des voix: Bravo!

M. Cassidy: Je tiens tout d'abord à dire un mot à mes électeurs d'Ottawa-Centre et à tous les autres employés fédéraux qui sont touchés par les restrictions qu'impose le gouvernement à leurs droits politiques. Cet été, la plainte que j'avais portée en 1984 au sujet de ces droits politiques a finalement été soumise à la Cour fédérale. La décision du juge Walsh a ouvert un peu plus la porte aux activités politiques de la part des employés fédéraux, mais il a refusé d'annuler les articles pertinents de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique. Je me suis donc adressé à la Cour fédérale d'appel de concert avec mes coplaignants de l'Alliance de la Fonction publique. Nous espérons gagner notre cause à ce niveau, mais je déplore vivement que cette question n'ait pas été abordée dans le discours du trône. Il est temps que le gouvernement retire cette question aux tribunaux et qu'il la soumette plutôt au Parlement en présentant un projet de loi que nous pourrions débattre et adopter, comme les conservateurs l'ont promis avant les élections de 1984.

J'ai bien l'intention de continuer à réclamer des droits politiques pour les fonctionnaires. Je tiens à avertir le gouvernement

qu'il devra en subir les conséquences, s'il ne tient pas la promesse qu'il a faite d'accorder des droits politiques avant les élections de 1988.

Il y a deux autres questions d'intérêt local que je voudrais aborder brièvement, monsieur le Président. J'ai été extrêmement troublé par les compressions annoncées aujourd'hui dans le budget du Conseil national de recherches. J'ai écrit aujourd'hui à tous les membres du conseil d'administration du Conseil afin de les exhorter à faire tout en leur pouvoir pour mettre un terme à ces compressions, notamment en démissionnant en bloc, au besoin. Il est tout à fait intolérable que la décision du gouvernement de créer une agence spatiale et de charger le premier ministre (M. Mulroney) de diriger un comité sur la recherche industrielle serve à s'en prendre au Conseil national de recherches, à une époque où tout le monde au Canada reconnaît la nécessité pour notre pays d'être à la fine pointe de la recherche et du développement, et à sabrer dans les cinq organismes oeuvrant à l'heure actuelle dans ce domaine et dans les travaux en cours.

Je tiens à vous dire, monsieur le Président, puisque vous occupez maintenant cette charge, que je suis déconcerté. J'espère que vous présenterez des instances en privé au gouvernement au sujet du retard qu'il apporte à promulguer le projet de loi C-45 tendant à accorder le droit à la négociation aux employés de la Chambre. Ces derniers jugent que ce retard sert à donner à l'administration des Communes le temps d'apporter des transformations qui seront favorables à la direction et qui feront fi des droits des employés. J'espère que vous prenez cette question très au sérieux, monsieur le Président, et que vous obtiendrez la promulgation du projet de loi C-45 le plus rapidement possible.

[Français]

Monsieur le Président, je suis bien heureux du progrès du Nouveau parti démocratique au Québec et je tiens à remercier tous les Québécois et les Québécoises qui, de plus en plus, se sont joints à nous au cours des deux dernières années. Les récents sondages indiquent que presque le tiers de la population québécoise appuierait le Nouveau parti démocratique lors d'une élection fédérale et que Ed Broadbent est aussi populaire, comme chef de parti au Québec, que le premier ministre. Malgré le fait que nous n'ayons pas encore élu de députés fédéraux du Québec, le NPD bat les conservateurs au Québec et nous continuerons à le faire. La forte augmentation du vote pour le NPD dans les élections partielles de Saint-Maurice, une circonscription peu prometteuse pour le NPD, démontre à quel point les Québécois nous connaissent et nous appuient. Est-ce un phénomène temporaire, juste un désenchantement des deux vieux partis? Je dirais non, monsieur le Président, parce que depuis deux ans le NPD est beaucoup plus présent sur la scène fédérale québécoise. A la Chambre des communes, nous posons de plus en plus de questions qui préoccupent la population québécoise, telles que des questions sur les chantiers maritimes, sur l'industrie textile, sur l'avenir industriel de l'est de Montréal, sur la désindexation des pensions de sécurité de la vieillesse.